

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Loomis Sayles Global Opportunistic Bond Fund (C/D(USD) IE00B3F05W23), un compartiment de Natixis International Funds (Dublin) I

Société de gestion et Promoteur Natixis Investment Managers S.A., société du groupe Natixis
Gestionnaire d'investissement par délégation : Loomis, Sayles & Company, L.P., société du groupe Natixis

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du fonds Natixis International Funds (Dublin) I – Loomis Sayles Global Opportunistic Bond Fund (ci-après le « Fonds ») est de dégager des rendements élevés par le biais de la croissance du capital et des revenus.

Politique d'investissement

Le Fonds investit principalement dans des titres internationaux censés verser des intérêts périodiques fixes et rembourser le principal à une date ultérieure (« titres obligataires »), sélectionnés en fonction des opportunités.

Le Fonds investit au moins deux tiers du total de ses actifs dans des titres obligataires internationaux de qualité « investment grade » (c'est-à-dire ayant reçu une notation au moins égale à BBB- de la part de Standard & Poor's Ratings ou une notation équivalente de la part d'une autre agence ou, en l'absence de notation, jugés équivalents par le Gestionnaire d'investissement) et dans des devises internationales (y compris dans des contrats de change initiés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille). Le Fonds peut investir dans des titres obligataires émis par des sociétés, émis ou garantis par des États souverains ou des organisations internationales publiques, des titres à coupon zéro (titres qui ne versent pas d'intérêts périodiques, mais sont vendus à un prix inférieur à leur valeur nominale), des titres soumis au Règlement S de la Loi américaine (initialement proposés uniquement en-dehors des États-Unis et uniquement à des personnes n'ayant pas le statut de « Ressortissant des États-Unis ». L'offre initiale est exonérée des lois américaines sur les valeurs mobilières, des titres soumis au Règlement 144A de la loi américaine (titres américains offerts dans le cadre d'un placement privé) et des titres dont la valeur et les revenus découlent d'un panier d'actifs ou de prêts hypothécaires et sont garantis par ce panier par le biais d'un processus de titrisation. Le Fonds peut investir dans des titres obligataires libellés dans une devise quelconque et émis par des émetteurs situés dans des pays faisant partie des marchés de valeurs mobilières émergents. Le Fonds peut investir dans des titres obligataires assortis d'une échéance quelconque (date à laquelle le remboursement du principal est dû et les paiements d'intérêts périodiques prennent fin).

Le Fonds peut investir jusqu'à un tiers du total de ses actifs dans des titres à court terme et très liquides, des dépôts bancaires ou des titres autres que ceux susmentionnés, tels que les obligations hybrides (titres de créance combinant les intérêts réguliers des obligations avec certaines caractéristiques propres aux actions), les effets de commerce (titres de créance non garantis à court terme), les CMO (collateralized mortgage obligations – titres de créance garantis par un panier de prêts hypothécaires), les titres convertibles conformément aux

Réglementations OPCVM et d'autres titres américains spécifiques.

Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % du total de ses actifs dans des titres de qualité inférieure à « investment grade ». Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % du total de ses actifs dans des obligations convertibles et jusqu'à 10 % du total de ses actifs dans des actions, d'autres types de titres de participation, des bons de souscription et des certificats de dépôt pour ces titres de participation.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et adopte une stratégie opportuniste pour la sélection des titres.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement.

La Devise de référence du Fonds est le dollar américain.

Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence spécifique. Toutefois, uniquement à titre indicatif, la performance du Fonds peut se comparer à celle de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate.

Les actionnaires peuvent revendre leurs actions au Fonds lors de tout jour ouvrable en Irlande. Les revenus perçus par le Fonds sont versés aux actionnaires si les actions sont des actions de distribution, ou réinvesties par le Fonds si les actions sont des actions de capitalisation. Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Politique de dividendes » pour de plus amples renseignements.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à trois ans.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce classement sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement s'explique par l'allocation du Fonds aux marchés obligataires. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque susmentionnée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Le capital du Fonds n'est pas garanti et sa valeur n'est pas protégée. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement exempte de risque.

Les risques suivants sont importants pour le Fonds, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique :

Risque lié aux instruments dérivés/Risque de contrepartie – Le Fonds peut conclure des contrats sur instruments dérivés cotés ou non cotés, afin de s'exposer aux actifs sous-jacents ou de protéger ses actifs directs. Les paiements inhérents à ces contrats varient en fonction de la valeur des actifs sous-jacents. En raison de ces contrats, le Fonds peut obtenir une exposition de marché plus importante qu'elle ne le serait autrement, ce qui, dans certains cas, peut augmenter les pertes éventuellement subies. Les contrats non cotés sont conclus avec une contrepartie spécifique. Si cette dernière est mise en liquidation, fait faillite ou fait défaut sur le contrat, le Fonds peut subir une perte. Dans la mesure où ces contrats ne sont pas cotés, il peut être difficile de calculer leur valeur.

Risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt – La valeur des titres obligataires détenus par un fonds évolue dans le sens inverse des taux d'intérêt. Si les taux baissent, la valeur de marché des titres obligataires tend à augmenter. Les taux d'intérêt varient d'un pays à l'autre en raison, entre autres, des variations rapides de la masse

monétaire du pays concerné, de l'évolution de la demande en emprunts des entreprises et des ménages, et des fluctuations effectives ou escomptées de l'inflation.

Risque de crédit – Les fonds qui investissent dans des titres de créance émis par une entreprise, une banque ou un organisme souverain sont exposés au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure de rembourser ses créanciers (capital et intérêts). En outre, si, après l'acquisition du titre concerné, le risque de défaut de paiement attribué à l'émetteur augmente, la valeur dudit titre est susceptible de diminuer.

Risque lié aux produits structurés (dont actifs titrisés) : Les fonds qui investissent dans des produits structurés (titres corrélés à la performance d'actifs sous-jacents, de devises, d'indices de valeurs mobilières, de taux d'intérêt ou d'autres indicateurs financiers) peuvent vouloir s'exposer à un actif sous-jacent ou protéger les actifs qu'ils détiennent directement. Les paiements inhérents à ces produits structurés peuvent varier en fonction de la valeur des actifs sous-jacents. Les fonds qui investissent dans des produits structurés émis par une entreprise, une banque ou un autre établissement sont exposés au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure de rembourser les détenteurs de titres. En outre, ces produits peuvent présenter un effet de levier économique significatif. En conséquence, les fonds concernés peuvent obtenir une exposition de marché plus importante qu'elle ne le serait autrement, ce qui, dans certains cas, peut augmenter les pertes éventuellement subies. Enfin, les fonds n'ont pas toujours la capacité de vendre leurs produits structurés de façon rapide et aisée. Les actifs titrisés sont le fruit de configurations financières complexes qui peuvent contenir des risques juridiques et spécifiques, liés aux caractéristiques des actifs sous-jacents.

Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Informations supplémentaires concernant les risques » pour de plus amples renseignements sur les risques.

Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais par Classe d'actions – Classe d'actions C

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	Aucuns
Frais de sortie	3,00 % *†

Ces chiffres constituent les pourcentages maximums pouvant être déduits des fonds que vous avez engagés avant qu'ils ne soient investis, ou avant que les produits de vos investissements ne soient versés.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants	2,25 % par an
Ratio des frais totaux (TER)	

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Il est possible que vous payiez moins – pour en savoir plus, veuillez consulter votre conseiller financier.

*Un prélèvement pouvant aller jusqu'à 2,00 % peut être appliqué à tout investisseur pratiquant une activité de négoce excessive ou effectuant des activités de market timing.

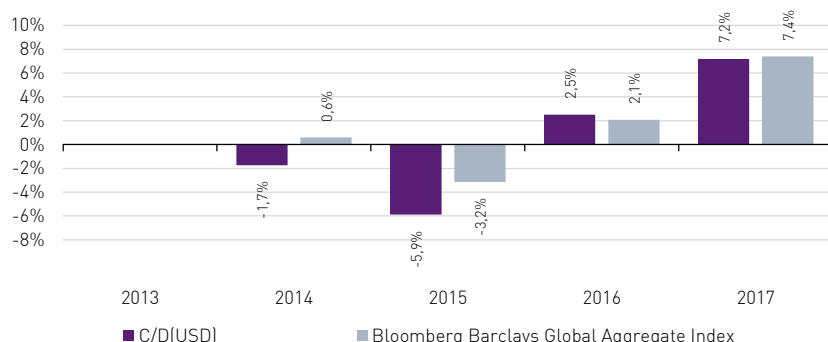
† Une commission éventuelle différée de 1,00% peut être imposée aux actions rachetées dans les douze mois suivant la date de souscription.

Des frais de conversion, d'un montant égal à l'écart entre les commissions de vente des classes d'actions, peuvent s'appliquer si la classe d'actions ou le fonds vers laquelle/lequel vous transférez votre participation est assorti(e) d'une commission de vente supérieure.

Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2017. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres « Commissions et frais » et « Valorisation, souscription et rachat » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse im.natixis.com/france.

Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Ce diagramme illustre la performance de la Classe d'actions C/D(USD), dans sa devise de cotation, nette des frais courants et hors droits d'entrée et de sortie, ainsi que celle de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate.

Date de création du Fonds : 25 août 2000.

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administratif du Fonds
Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited
30 Herbert Street
Dublin 2, Irlande

Heure limite : J à 16 h 00 (heure irlandaise)

Des informations complémentaires concernant la Société et le Fonds (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la Société) ainsi que la procédure d'échange d'actions d'un compartiment vers un autre sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société ou du Dépositaire et Agent administratif. La valeur d'inventaire nette par action du Fonds peut être obtenue au siège social du Gestionnaire d'investissement ou du Dépositaire et Agent administratif.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment.

Le Fonds peut être assujéti à un régime fiscal spécifique en Irlande, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

De plus amples informations relatives à la dernière version de la politique de rémunération de la Société, laquelle décrit le mode de calcul et d'attribution de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet suivant : <http://im.natixis.com/intl-regulatory-documents>. Une copie papier de la politique de rémunération est également disponible sans frais et sur demande adressée à la Société.

Informations complémentaires

Classe d'actions	ISIN	Types d'investisseurs	Frais courants	Devises	Investissement initial minimum	Participation minimum	Politique de dividendes
C/D(USD)	IE00B3F05W23	Investisseurs particuliers	2,25 % par an	Dollar américain (USD)	1 000 USD	1 action	Distribution
C/A(USD)	IE00B3F05X30	Investisseurs particuliers	2,25 % par an	Dollar américain (USD)	1 000 USD	1 action	Capitalisation

La responsabilité de Natixis International Funds (Dublin) I plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Société.

Le Fonds est autorisé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/02/2018.